

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2014

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, S. CHAPUIS, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, N. LAVIER, D. LEBLANC, V. MIGUEL, M. MONGET, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absente excusée : (C. LAMBERT, pouvoir à M. MONGET)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 3 NOVEMBRE 2014

Néant.

FINANCES ET GESTION

P.I.I.C. 2015

Le conseil délibère en faveur de la présentation au département de l'opération de voirie 2015 de 80.770€ H.T. pour bénéficier de l'aide du Programme pour l'Investissement Communal et Intercommunal, dont la dotation cantonale de 95.842 € sera répartie par le conseiller général Jean-Paul DICONNE le mardi 17 février 2015 en mairie d'Allerey-sur-Saône.

Intempéries

La commune a déposé un dossier de catastrophe naturelle pour les pluies exceptionnelles des 3, 4 et 5 novembre derniers. Réponse en attente. La municipalité étudie, en coordination avec les associations foncières, le moyen d'aménager des bassins écrêteurs naturels dans les parties hautes du sud de la commune afin de réguler le débit des fossés qui convergent vers le centre du bourg.

URBANISME ET TRAVAUX

P.L.U.

Le conseil prend connaissance du projet de P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), lequel définit en particulier trois grandes orientations pour le développement durable de la commune :

- 1°) préserver les richesses du territoire
- 2°) développer la commune dans une réponse adaptée aux besoins des populations, existante et à venir
- 3°) accompagner le développement.

Après en avoir débattu, le conseil approuve le projet de P.A.D.D. par 18 voix pour et une abstention.

La prochaine réunion du 17 décembre à 10h00 en mairie sera consacrée principalement à l'examen du projet de zonage en présence des personnes publiques associées (Direction Départementale des Territoires et Chambre d'Agriculture).

Ce zonage inclut désormais le projet de zone d'activités des Plantes sur la base d'une surface totale de 4,6 hectares. La réunion du 4 novembre avec les responsables des réseaux et de la voirie départementale a permis de prédéfinir les dessertes d'électricité et de voirie, dont en particulier un rond-point à l'intersection des départementales 970 et 239 en haut de Géanges et un tourne-à-gauche le long de la D 970 pour un accès indépendant à la maison de santé et à la pharmacie.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Conseil d'école

La dernière réunion a permis de recenser un effectif prévisionnel de 202 élèves pour la rentrée scolaire de septembre 2015 contre 203 pour 2014, soit une stabilité malgré un départ très important d'élèves du CM2. Répartition : 69 élèves en maternelle et 134 en primaire.

Le SIRTOM de Chagny animera sur place en début d'année 2015, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, le spectacle récréatif "Elément Terre" mettant en valeur le tri sélectif ; cette action qui est soutenue par l'ADEME et le Département de Saône-et-Loire sera suivie d'un goûter offert par le SIRTOM.

La municipalité accueillera le 19 décembre à 19h30 en salle d'animation du groupe scolaire l'ensemble des acteurs des nouvelles activités pédagogiques (les animateurs extérieurs et les employés communaux chargés d'animation) pour les remercier de leur implication en partageant le verre de l'amitié.

Fêtes et cérémonies

Le maire remercie tous les acteurs et participants des cérémonies du 11 novembre, particulièrement riches et émouvantes cette année à l'occasion du centenaire du début de la Grande Guerre.

Les vœux de la municipalité seront présentés le vendredi 9 janvier à 19 heures, salle Alain Carillon.

Les décorations de Noël seront en place dès les premiers jours de décembre (sapin et guirlandes lumineuses). Pendant la période des fêtes, les vitraux de l'église seront mis en valeur chaque soir par un éclairage intérieur.

Le repas des Anciens du 9 novembre a été très apprécié par les 68 participants. L'édition 2015, d'ores et déjà fixée au 8 novembre, va bénéficier du gros contingent des natifs de 1945, au nombre de 21 dans la commune. Les animateurs Jeanpire et Balou ont été réservés d'avance.

Le cadeau aux plus âgés va concerner en 2014 29 personnes seules et 3 couples pour les colis et 8 personnes en résidences pour les boîtes de chocolats.

Activité commerciale

La boulangerie est reprise à compter du 4 décembre 2014 par la famille PERONNE qui exerce déjà la même activité à Chagny. Ouverture de 6 h 30 à 12 h 30 (compris dimanche matin) et de 15 h à 19 h. Fermeture le mercredi et le dimanche après-midi.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Forêt communale

Le piquetage des cloisonnements et des lots d'affouage est terminé ; le tirage au sort des 35 lots pour 32 affouagistes a eu lieu le 28 novembre en mairie. La vente des têtes de chênes est différée après l'enlèvement des billes par les forestiers, autorisée cette année jusqu'au 15 février.

SIRTOM de Chagny

Chaque foyer est invité à renseigner le dispositif de suivi des levées de bac dans le site du SIRTOM www.sirtom-chagny.fr. Chacun pourra ensuite consulter par Internet le détail de ses présentations de bacs à la collecte.